

10/12/2020

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL CONJOINT COMMUNE / CPAS
10 décembre 2020 à 18h30

Le Conseil conjoint commune/CPAS se réunit en présentiel à 18h30 en vertu de l'article L1122-11 al. 5 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

POUR LA COMMUNE :

Présents :

Mr Michaël BUSINE, Bourgmestre-Président
MM. Jean DELESTRAIN, Axelle CHANTRY, Carine BREDA et Michel BATAILLE, Echevins

MM. Yves WILLAERT, Anne DEBOUVRIE, Ophélie HUVENNE, Jean-François HEMPTE, Thierry EEMAN, Daniel GORLOO, Emilie LAURENT, Pierre LEJEUNE, Sylvain HOVINNE et Damien CUIGNET, Conseillers

Mr Philippe WANDERPEPEN, Directeur Général-secrétaire

Excusée : **Mme Véronique DURENNE**

Absent : **Mr Yves DUMONCHAUX**

POUR LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE :

Présents :

Mr Alain HUVENNE, Président

MM. Lucette DELESTRAIN, Marie-Jeanne LEROY, Myriam WILDEMAN, Lucille DELEU, Christian BRUYNEEL, Guy BOUVRY, Guislain CARDON, Conseillers

Mr Philippe WANDERPEPEN, Directeur Général f.f.

Excusée : **Mme Régine DUQUESNE**

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS ainsi que sur les économies d'échelle et suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur le Directeur général.

Monsieur le Directeur général présente aux conseillers communaux et de CPAS, réunis en séance conjointe de leurs conseils respectifs, le projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS ainsi que sur les économies d'échelle et suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune.

Il précise que ce projet de rapport a, conformément aux dispositions du Code la Démocratie locale et de la Décentralisation, notamment son article L1122-11, été élaboré pour un comité de direction conjoint commune/CPAS qui s'est tenu le 17/10/2020 et a été présenté en réunion du comité de concertation commune / CPAS le 04/11/2020.

Tableau des synergies existantes

Synergies ou groupes de synergies	Objectif (missions, réalisations, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Réalisation	Résultat
-----------------------------------	---	---------------------------------	------------------	-------------------------------	-------------	----------

Promotion de services	Réalisation	Le CPAS peut promouvoir ses services et activités dans l'info communale, sur le site internet de la Commune, sur la page FB de l'administration communale, dans le prospectus remis lors de la séance d'accueil des nouveaux habitants de l'entité de Celles. Mode délégitif	AC	Directeur général communal	Mise à jour régulière en fonction des événements à communiquer	Optimal
Plan de cohésion sociale	Réalisation	Les assistantes sociales du CPAS et le directeur de la maison de repos assistent aux réunions de coordination sociale en présence des différents intervenants sociaux. Mode coopératif	AC	DG communal DG CPAS	Collaboration par la publicité des actions menées et par la possibilité de toucher directement les familles précarisées répondant aux critères des actions du PCS.	Depuis 2014, les AS réalisent l'enquête sociale permettant l'accès au module du permis de conduire organisé par le PCS. Elles participent à la mise en place de « la donnerie » et de la « Give Box »
Opération « Eté solidaire »	Réalisation	Projet permettant l'engagement de jeunes durant les vacances d'été	AC	DG communal	Mise à disposition par l'AC de jeunes pour la MRS et/ou le public précarisé	Depuis quelques années, mise à disposition d'étudiants durant l'été pour effectuer différents petits travaux : entretien, jardinage, enlèvement des encombrants, ...
Repas scolaires	Réalisation	Le CPAS confectionne et livre les repas dans les deux écoles communales de Pottes et Escanaffles. Mode délégitif	CPAS	DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef de cuisine de la MRS	Le CPAS prend en charge la confection des repas, la livraison et la facturation directe.	Depuis 2015, la cuisine de la MRS du CPAS confectionne les repas qui sont livrés directement dans les 2 écoles. La facturation est établie par une employée de la MRS et est remise aux écoles pour distribution aux parents.
Maintenance des bâtiments du CPAS par le service communal des travaux	Réalisation	La commune assure l'entretien des bâtiments et abords du CPAS et répond aux demandes d'interventions par son service technique. Mode délégitif	AC	Le DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux	La commune assure les réparations et l'entretien des bâtiments et abords du CPAS	Optimal
Conseiller en prévention	Mission	La commune met son conseiller en prévention à disposition du CPAS à raison de 50% de son temps	AC	Le DG communal Le DG du CPAS	Le conseiller en prévention a commencé sa mission (à la MRS prioritairement)	Agrément reçu pour la création d'un comité de concertation de base commun mis en place effectivement
Bâtiment commun	Réalisation	Les bureaux administratifs du CPAS sont installés au	AC	DG communal DG CPAS	Installation dans le	Optimal – permet l'utilisation de locaux

		sein de la « Maison de l'Entité » depuis juillet 2016			bâtiment commun : au premier étage en juillet 2016 ; au troisième étage depuis juillet 2018	communs (salles de réunion) et l'économie pour le CPAS de loyer, charges, ...
Convention de trésorerie	Réalisation	Signature d'une convention de trésorerie le 29.08.2016 Mode coopératif	AC & CPAS	DG communal DG CPAS DF commun	Mise à disposition de trésorerie	Les receveurs se sont accordés sur la mise à disposition d'un montant de 250.000€ au CPAS, versé fin octobre 2016. Depuis son arrivée, la DF commune aux 2 administrations, adapte le montant à accorder au CPAS si nécessaire
Carburant	Réalisation	Mise à disposition de la citerne de la commune pour l'alimentation en carburant des véhicules du CPAS Mode délégitif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux	Les 5 véhicules du CPAS peuvent s'approvisionner en carburant auprès de la citerne de l'AC	Depuis 2016, les ouvriers du CPAS s'approvisionnent en carburant. Refacturation par l'AC au CPAS, au prix coûtant. Economie
DF commun	Réalisation	Engagement d'un DF commun aux deux administrations Mode coopératif	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	Désignation d'une DF locale pour les deux administrations	Depuis septembre 2018, Mme De Deurwaerder a pris ses fonctions en tant que DF à mi-temps pour le CPAS et à mi-temps pour l'AC
Service postal commun	Réalisation	Mise à disposition de la timbreuse du CPAS à l'AC Mode délégitif	CPAS	DG CPAS	Mise à disposition et approvisionnement de la timbreuse par le CPAS	Depuis 2017, les agents de l'AC peuvent utiliser la timbreuse se trouvant dans les bureaux du CPAS. Refacturation à l'AC par le CPAS.
Bibliothèque	Réalisation	Prêt de jeux pour la journée de Saint-Nicolas au profit des enfants des bénéficiaires et du personnel du CPAS Mode délégitif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la bibliothécaire	Mise à disposition de jeux en bois	Depuis deux ans, une assistante sociale du CPAS contacte la bibliothécaire afin de convenir du prêt de matériel pour la journée de St Nicolas, et ce, gratuitement.
Convention avec la bibliothèque	Réalisation	Conclusion d'une convention entre le CPAS et la bibliothèque	AC	DG communal Bibliothécaire	Permettre l'accès gratuit à la bibliothèque des personnes bénéficiant d'une aide sociale	Les AS participent à la réunion du conseil de développement de la lecture constitué d'associations agissant dans le cadre de la culture, de l'insertion sociale, de l'enseignement...
Logements	Réalisation	Mise à disposition de logements de transit et d'insertion	AC et CPAS	DG Communal DG CPAS	Accompagnement social des locataires par les AS du CPAS	Optimal

Tableau des synergies programmées

Synergies ou groupes de synergies	Objectif (missions, réalisations, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Moyens dégagés	Résultat attendu (quantifiable)	Délai
Serveur informatique commun	Mission	Analyse technique afin de déterminer si le serveur de l'AC peut accueillir le CPAS. Prévoir un câblage en fibre optique	AC	DG communal	Budget 2020 : - Migration à charge du CPAS - Câblage à charge de la commune	Un seul serveur informatique pour les 2 entités. Une seule ligne explore au lieu des deux actuellement (330€/mois pour le CPAS et 418,18€/mois pour la Commune) Un seul serveur à remplacer et entretenir pour les 2 entités	31/01/2021
Convention art. 60	Mission	Certains travailleurs engagés sous contrat art. 60 sont mis à disposition de l'AC → signature d'une convention de mise à disposition à chaque contrat	CPAS	DG CPAS	Les intéressés restent à charge du CPAS	Signature de la convention par les représentants des 2 entités afin de pouvoir mettre à disposition du personnel selon les besoins et les disponibilités de part et d'autre	Au cas par cas
Renowatt	Mission	Réalisation d'audits énergétiques	AC	DG communal	Gratuit (subsidé)	Audit PEB de la MRS	31/12/2021
Mutualisation des services	Mission	RH, comptabilité, salaires, marchés publics « backup » des services	AC CPAS	DG communal DG CPAS	En fonction des appels à backup	Backup des services en cas d'absence de ressources clés et part et d'autres	30/06/2021
IMIO	Mission	Aide à la rédaction des PV par l'intégration des délibérations, etc.	AC CPAS	DG communal DG CPAS	Voir offres. La commune est désormais adhérente de IMIO. A prévoir pour le CPAS	Aide à la rédaction des PV et à la facturation des repas scolaires. Simplification administrative et digitalisation	01/09/2021
Taxi social du CPAS	Mission	Utilisation du taxi pour de courts trajets	CPAS	DG CPAS	Facturation à l'utilisation	Transports scolaires, trajets ATL-Hall sportif	En fonction des disponibilités

Tableau des marchés publics

Intitulés (marché ou groupe de marchés)	Type (travaux, fournitures, services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Marchés publics attribués par la Commune				
Carburant	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Attribué pour une réduction totale sur quantités estimées de € 3.960,75 € TVAC sur les prix officiels	13 décembre 2019
Marchés publics attribués par le CPAS				
Boissons	Fournitures	Procédure ouverte avec publicité européenne – lot boissons	47.393,06 € TVAC	25 juin 2018 – reconduit
Marchés publics attribués en commun				
Nettoyage des vitres	Services	Procédure négociée sans publication préalable	11.071,50 € TVAC	21 janvier 2020
Portefeuille d'assurances	Services	Procédure ouverte	92.200,68 €	14 novembre 2018
Financement des dépenses extraordinaires	Services	Procédure négociée sans publication préalable		8 juillet 2020
Mazout de chauffage	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Réduction de 0,06 € TVAC par litre sur prix officiel	13 décembre 2019

Matrice de coopération – Niveau année 2020

	Service Achats	Service Ressources humaines	Service Maintenance	Service Informatique	TOTAL
Fonctionnement	2	1	2	1	6
Management	2	1	2	1	6
Compétences	2	1	2	1	6
Formalisation	2	1	2	1	6
Ressources et outils de gestion	2	1	2	1	6
TOTAL	10	5	10	5	30/100

10/12/2020

Monsieur le Président demande aux participants s'ils ont des questions sur le rapport présenté.

En l'absence de remarques, il cède la parole à Monsieur HUVENNE, président du CPAS.

Monsieur HUVENNE remercie Monsieur le Directeur général pour cette présentation claire et donne aux participants quelques informations sur la situation de la maison de repos au regard de la crise sanitaire traversée.

Il invite les participants à applaudir le personnel de la maison de repos pour le féliciter pour le travail réalisé pendant toute cette année 2020 qui fut pour le moins difficile au vu de la pandémie du Covid-19.

Les participants se lèvent et applaudissent le personnel de la maison de repos.

Plus personne n'ayant de remarques à formuler, Monsieur le Président remercie les participants et lève la séance à 18h56.

Le Directeur Général,

Ph. WANDERPEPEN

Le Directeur Général du CPAS f.f.,

Ph. WANDERPEPEN

Le Bourgmestre-Président,

M. BUSINE

Le Président du CPAS

A. HUVENNE